



Certificat de nationaliter

Par **ainadelore**, le **17/02/2010** à **11:17**

Bonjour,

je me permets de vous écrire, car sa va faire 1ans que je deposer une demande de certificats de nationaliter française au tribunal de grande instance de marseille mais il veulent pas me le donner si je leur donne pas les papier de mon grand pere qui est decider avant meme que je soit née.

Je suis née a MADAGASCAR et mes parents aussi, mais en a pas la nationaliter Malgache. Je suis rentrer en France avec un passeport français mais il est perimée depuis 2008, c'était la raison pourquoi j'ai demander la certificat de nationaliter, a ce jour j'ai auccun droit ni m'inscrire au pole emploie ni a la formation.

J'ai envoyer un courrier a la REUNION pour les papier que le tribunal me demandait mais j'ai pas eu des reponse jusqu'a ce jour.

Que dois je faire maintenant et a quelle recour j'ai le droit .

Merci de votre aide.